

## POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

## L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,  
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez  
MM. GAULTIER, JAVAUD, GODFROY, et M<sup>lre</sup>  
NIVERLET, libraires ;

A PARIS,  
Office de Publicité Départementale (Isid.  
FONTAINE), rue de Trévisse, 22, et à l'Agence  
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-  
nérale (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

## Gare de Saumur (Service d'Été).

## Départs de Saumur pour Nantes.

6 heures 36 minut. soir,	Omnibus.
4 — 10 — —	Express.
2 — 58 — —	matin, Express-Poste.
10 — 23 — —	Omnibus.

## Départ de Saumur pour Angers.

8 heures 2 minut. matin,	Omnibus.
--------------------------	----------

## Départ de Saumur pour Paris.

9 heures 49 minut. matin,	Express.
11 — 50 — —	Omnibus.
6 — 36 — —	soir, Omnibus.
8 — 58 — —	Direct-Poste.

## Départ de Saumur pour Tours.

7 heures 27 minut. matin,	Omnibus.
---------------------------	----------

## PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. »	Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 »	— 13 »
Trois mois, — 5 25	— 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception  
d'un avis contraire. — Les abonnements de-  
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-  
cation de temps ou de termes seront comptés  
de droit pour une année.

## CHRONIQUE POLITIQUE.

On s'occupe beaucoup, dit une lettre de Berlin, du 12 décembre, de la réponse que la cour de St-Petersbourg a faite aux représentations de la Bavière et de la Saxe. On prétend que dans cette réponse on ne repousse pas directement la médiation de ces deux Etats allemands, mais on ne l'accepte pas non plus nettement. Il semble néanmoins que la Russie veuille se réserver cette voie pour sortir d'embarras et que par suite elle est assez disposée à accepter les moyens de rétablir la paix que lui ont instamment recommandés la Saxe et la Bavière. — Havas.

On lit dans une correspondance de Vienne, du 10 décembre, publiée par le *Journal des Débats*, sous la signature Camus :

« Au moment de fermer cette lettre, on m'assure, de bonne source, que les négociations prennent une tournure plus sérieuse que beaucoup de gens ne le croient encore. La paix n'est pas faite, et les belligérants ne se sont pas mis d'accord sur les bases du traité à intervenir ; mais voici quelle serait la situation : l'Autriche aurait, dit-on, fait aux Puissances occidentales, à l'Angleterre, à la France, à la Sardaigne, à la Turquie, des ouvertures d'où ils devrait résulter prochainement, pour faire suite au traité du 2 décembre, un nouveau traité synallagmatique pour les cinq puissances et qui fixerait les conditions que cette grande alliance offrirait à la Russie. On ne me dit pas, et je ne saurais vous dire quelles sont ces conditions, ni jusqu'à quel point l'Autriche a pressenti la Russie, ni quelles sont les prescriptions qui donneraient à ce traité une efficacité plus réelle que n'en a eu celui du 2 décembre, ce sont des points très-importants et sur lesquels il serait bon d'être éclairé. Néanmoins, s'il est vrai, comme on

l'affirme, que le nouveau traité dénonce un armistice immédiat et la réunion prochaine d'un congrès dans le cas où la Russie ne refuserait pas d'entrer en négociation sur les bases arrêtées par les cinq puissances, ce traité serait un fait considérable et qui pourrait peut-être conduire au rétablissement de la paix, d'autant plus que l'Autriche ne désespérerait pas, dit-on, d'amener les Etats de la Confédération germanique à acquiescer au traité des cinq puissances.

Le *Morning-Chronicle* publie cette dépêche :

Berlin, vendredi soir. — « On a reçu des avis qui représentent l'état intérieur de la Russie comme aidant puissamment aux négociations. On sait qu'il y a quatre mois une conspiration a été secrètement reprimée dans la Petite-Russie. Ses ramifications embrassaient les plus hautes classes de la société. Parmi les personnes arrêtées étaient le fils d'un ancien ministre et quatre généraux. Les incendies sont devenus communs, et l'on dit que celui qui a consumé, il a quelque temps, les magasins de l'armée de Saint-Petersbourg n'a pas été accidentel.

« Une nouvelle reçue par la voie de Varna et de Vienne annonce qu'Omer-Pacha avait attaqué Kutais le 30 novembre dernier, et qu'il lui était arrivé des renforts considérables. »

Un bulletin de l'*Invalide russe* nous apprend que les peuplades indépendantes du Caucase commencent à s'agiter. Du moins on a été obligé de se décider à une expédition contre une des tribus les plus turbulentes, expédition qui n'a amené presque aucun résultat. Le général major Philipson, qui remplit les fonctions d'Ataman des Cosaques de la mer Noire, donne à ce sujet les détails suivants :

« Afin de punir de ses brigandages une tribu non soumise établie au-delà du Kuban et dont le siège principal est un village ou aoul de Yeden-Tonkai,

le commandant de Jekaterinodar fut chargé d'attaquer cet aoul. Cet officier réunit secrètement son détachement près du poste de Constantinoff avec 6 pièces et 28 chevaux de fusées. Les troupes passèrent le Kuban le 22 octobre sans que la tribu menacée en sut rien. L'aoul qu'on avait reconnu auparavant fut enveloppé, et le 24, à la pointe du jour, les Russes s'y précipitèrent, firent quelques prisonniers, emmenèrent 300 têtes de gros bétail et incendièrent l'aoul avec tout ce qu'il contenait. Mais, dès les premiers coups de feu, l'alarme s'était propagée aux aouls environnants, des Circassiens arrivèrent de tous côtés, et ce fut avec peine que la troupe qui avait fait le coup de main put rejoindre le détachement qui était resté en arrière. Ce détachement fut obligé de se retirer par une contrée marécageuse. Les Circassiens tournèrent le marais et, renforcés constamment par de nouveaux arrivants, ils attendirent les Russes à la sortie du défilé. L'artillerie et les fusées parvinrent, à la vérité, à rompre leurs rangs à plusieurs reprises ; cependant ils poursuivirent les Russes jusqu'à la forêt aux abords de laquelle ils se précipitèrent encore le sabre à la main sur l'arrière-garde russe. Ce fut là que tomba un fanatique qui les avait excités au combat. On prétend, il est vrai, que les pertes des Circassiens sont considérables, et celles des Russes très-faibles ; cependant, la destruction opérée par les Russes a été si peu considérable et la retraite si difficile que cette expédition n'aura pu inspirer une grande terreur aux Circassiens.

Un officier allemand, attaché à l'état-major d'Omer-Pacha, écrit au *Correspondant de Hambourg* :

« A la suite de la victoire de l'Ingour du 7 novembre, les cheiks ont dit des prières publiques d'action de grâces le 9, à Redout-Kalé et auprès de

## FEUILLETON

## LES GENTLEMEN DE GRANDS CHEMINS.

( Suite. )

La lettre de feu la comtesse de Castres, sa belle-sœur, ouvrit les yeux au Marquis ; il commença à jeter sur la cassette des regards aussi complaisants que ceux du capitaine Blackheath, et lorsque Marie parla d'en abandonner le contenu à son cousin Henri, M. le marquis prit tout de suite une opinion très-favorable de sa nièce ; en voyant mistress Parker et son fils approuver hautement Marie, son estime pour les bourgeois de Londres s'accrut tout d'un coup. Ne pouvant avoir la jeune fille, pourquoi n'aurait-il pas la dot ? non pour lui, non pas même pour son fils, mais pour l'agrandissement de sa maison. Ce que l'individu n'aurait pu accepter sans rougir, le chef de la race pouvait le recevoir pour l'éclat de son nom et pour l'établissement futur de ses petits-fils.

M. le marquis trouva donc très-imprudent le refus de son fils, et, attirant dans ses bras sa nièce qu'il embrassa de bon cœur, il se hâta de prendre la parole.

— Bon sang ne peut mentir, ma chère nièce, s'écria-t-il ; vous seriez la première de Castres que l'honneur et la fortune de sa race aurait trouvée indifférente... Henri, remerciez votre cousine : elle donne à notre maison le seul lustre qui lui manque ; elle redore nos écussons, et....

— Et, interrompit brusquement mistress Parker, puis-que vous acceptez le sacrifice de Marie, vous approuvez son mariage avec mon fils.

La conséquence était logique mais le marquis ne s'at-

tendait pas à ce qu'elle lui fût présentée dans des termes aussi crus ; le mot sacrifice choqua surtout ses oreilles.

— C'est que... Madame, dit-il évidemment embarrassé, malgré ma volonté et... mes droits.... je sais trop ce que je me dois à moi-même, pour exposer plus longtemps ma nièce... aux refus de mon fils, ajouta-t-il dans l'oreille de mistress Parker.

— A la bonne heure, répondit celle-ci.

M. Parker introduisit dans la cassette la petite clef qu'il tenait dans sa main... La clef tourna deux fois dans la serrure et fit jouer le pêne... Le lieutenant leva le couvercle

Sur un coussin de velours noir reposait une croix de St-Louis brisée par le plomb fatal qui avait mis fin aux jours de M. le comte de Castres ; la balle meurtrière avait emporté une des branches de la croix ; à côté de cette relique on voyait sous le cristal d'un médaillon une boucle de cheveux du comte et le coussin lui-même était placé sur un lit de terre humide et noirâtre enlevée, sans aucun doute, au sol où était tombé l'infortuné royaliste !

Voilà quels étaient les trésors de Marie, voilà ce qui, pour une mère, femme pleine d'exaltation et à qui rien n'était plus cher que les reliques sacrées d'un époux adoré, voilà, disons-nous, ce qui était un trésor inestimable plus précieux que les diamants de la couronne de France et qui devait rendre sa fille plus riche qu'une princesse.

Les cœurs nobles ont une langue que le vulgaire ne comprend pas, que l'avarice, la cupidité n'entendent jamais.

Marie s'élança vers la cassette ; elle appliqua ses lèvres tremblantes sur cette croix mutilée, elle arrosa de ses larmes cette terre sainte qui avait bu le sang de son père.

— Ah ! dit-elle, avec un cri douloureux, je ne donne rien, je garde ; oui, je suis la plus riche fille de France... Voilà ma dot... voilà ma dot, monsieur le Marquis, et celle-là, je suis fière de la porter dans la maison de mon mari.

— Quel bonheur, s'écria mistress Parker, ce ne sont pas des diamants !

— Marie, dit à son tour M. Parker, que je suis heureux de vous avoir rendu cette cassette, elle est encore plus précieuse que je ne le croyais.

M. le marquis de Castres s'avança vers la jeune fille.

— Recevez mes compliments, ma nièce, lui dit-il avec sensibilité, vous venez de vous montrer digne de la mère que vous avez perdue, du père dont voilà le glorieux héritage et du nom que vous portez. Votre mère a dit vrai, vous êtes la plus riche fille de France... Quels bijoux de roi, quels diadèmes de reine peuvent valoir ces reliques !.. Monsieur Parker, ajouta-t-il en s'adressant au lieutenant, avouez que j'avais raison de vous disputer cette riche fiancée... Vous serez, mon neveu, Monsieur, et, je le reconnais hautement, il était impossible de confier M<sup>lre</sup> de Castres à une famille plus honorable que la vôtre, et à un mari plus brave, plus dévoué, et qu'elle aimât mieux, ajouta-t-il avec grâce.

Et comme son fils félicitait M. Parker d'un événement qui mettait à couvert l'amour-propre de tout le monde, M. le marquis frappa sur l'épaule du jeune homme :

— Mon fils, lui-dit-il, voyez combien peu nous sommes : le fragment d'une croix, une boucle de cheveux et

l'armée principale. Il est probable que nous restons à Kedout-Kalé pendant l'hiver, car, malheureusement, la campagne de cette année semble terminée. Ce n'est pas que le serdar, ses généraux, ses troupes manquent du courage nécessaire pour la continuer, car les troupes sont pleines d'enthousiasme et se feraient couper en morceaux pour le serdar; mais l'armée manque complètement de matériel, de voitures de train, de pontons, d'outils, etc., sans lesquels il lui est impossible d'avancer. On nous a envoyé, il est vrai, trente charpentiers avec un grand nombre de matériaux de construction, mais ce sont principalement des charpentiers qui étaient nécessaires pour élever des pontons, car le bois ne manque pas. Le peu de pontons que possède Omer-Pacha ne suffiraient pas pour établir des communications entre les divers corps de son armée sur les petites rivières qu'on aurait à traverser en pénétrant en avant. En outre, la plupart des canots dont on dispose sont l'œuvre des indigènes, et tellement lourds et grossiers qu'on aurait les plus grandes peines à les transporter par terre, les routes n'étant guère plus solides que la terre des champs. Si l'armée n'arrive pas à pénétrer cet hiver même jusqu'à Kutais, elle ne le pourra pas au printemps, car, au commencement de mars, toutes les rivières débordent et inondent la plus grande partie de la route de Kutais. Nous ignorons si nous resterons à Redout-Kalé; cette localité est, en effet, très-malsaine et remplie de marais. L'eau potable aussi est très-mauvaise et doit être très-noisible à la santé. Notre armée n'est pas riche en numéraire, et l'habillement laisse aussi à désirer; il n'y a que les manteaux dont nous soyons bien pourvus. Il n'existe pas une très-grande cordialité entre les officiers de l'armée d'Omer-Pacha, du moins quand ils ne sont pas de la même nation. Nous autres, Allemands, nous sommes obligés de nous rattacher aux Turcs; les Polonais, les Hongrois et les Italiens qui sont très-bien ensemble nous laissent complètement de côté. Quant aux Anglais, ils ne font attention à personne et ne saluent pas même les autres officiers; il n'y a que les médecins anglais qui soient bienveillants et secourables pour tout le monde et se montrent vraiment cosmopolites.

Le *Post* du 15 revient en ces termes sur la chute de Kars :

« Nous sommes assurés de l'authenticité de la nouvelle que nous avons donnée de la capitulation de Kars.

« Nous avons été parfaitement exacts en annonçant que le général Kmety, qui commandait à Kars, a pu atteindre Erzeroum à travers les troupes russes; et c'est de là qu'on a reçu de lui des nouvelles. Le général Kmety annonce qu'avant de quitter la ville, le général Williams avait envoyé un parlementaire au général Mouravieff pour lui offrir de capituler.

« Que Kars soit en la possession des Russes,

cela ne peut faire de doute. Que le brave Williams et ses nobles compagnons soient prisonniers de guerre, nous avons toute raison de le craindre. Si on n'a pu tomber d'accord sur les conditions de la capitulation, il n'y a eu, pour le général Williams, d'autre alternative que de s'ouvrir un chemin par la force à travers l'armée russe et de risquer de faire exterminer ses troupes. Accablés par la maladie et la fatigue, manquant de vivres et de munitions, sans espoir d'être secourus, les braves qui ont illustré le nom de la ville de Kars, ne pouvaient, par aucun moyen humain, défendre plus longtemps la place pour laquelle ils avaient fait tant de sacrifices.

« Nous craignons que la campagne en Asie ne soit terminée pour cet hiver par cette déplorable catastrophe. »

Voici maintenant le *Daily-News* qui, dans sa seconde édition, publie une dépêche de Vienne qui nous paraît contenir des faits postérieurs au départ de Kars du général Kmety. Cette dépêche est ainsi conçue :

« Vienne samedi. — Le *Fremdenblatt* contient une lettre d'un officier anglais, datée de Kars, 11 novembre, d'après laquelle la situation de la garnison assiégée était sans espoir.

« Elle avait offert de capituler à la condition qu'on la laisserait se retirer à Erzeroum; mais le général Mouravieff avait refusé d'y consentir.

« Le 10, la garnison avait fait une sortie qui avait été repoussée. »

Nous ferons seulement remarquer que la correspondance du *Fremdenblatt* n'a pas paru assez importante à Vienne pour qu'un résumé en fût expédié par le télégraphe à Paris. D'un autre côté, on a vu dans notre bulletin télégraphique que le *Journal de Constantinople* du 6 décembre démentait formellement la nouvelle de la reddition de Kars.

#### DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Varsovie, vendredi. — Le gouvernement charge la Pologne d'un nouvel impôt, au titre de don volontaire, au profit des défenseurs de Sébastopol. Chaque paysan paiera l'équivalent de 20 centimes. M. Fonton est parti pour Saint-Petersbourg.

(Constitutionnel.)

Vienne, 13 décembre. — On ne sait rien ici dans les cercles officiels de la reddition de Kars. (*Times*.)

Berlin, vendredi 14 décembre. — M. de Munster arrivera demain à Berlin.

On dément formellement le bruit suivant lequel l'empereur Alexandre devait venir à Berlin.

Le grand-duc Nicolas restera pendant l'hiver sur le théâtre de la guerre du sud.

L'emprunt russe n'a pas de succès à la Bourse. Des bruits de paix étaient propagés aujourd'hui officieusement. — Havas.

Marseille, samedi soir 15 décembre. — Le *Journal de Constantinople*, du 6, dit que depuis quelques jours

la malveillance répand le bruit de la reddition de Kars, mais qu'il est en mesure de la déclarer dénuée de tout fondement.

« Le roi de Prusse a décoré de l'ordre de l'Aigle-Rouge, Soliman-Pacha, commandant l'armée d'occupation de la Valachie.

« La *Presse d'Orient* prétend qu'à l'aspect des ruines de Sébastopol, le Czar aurait prononcé ces paroles : — « Aujourd'hui la paix est impossible ! »

Marseille, dimanche 16 décembre. — « D'après les dernières nouvelles reçues à Constantinople avant le départ du courrier, Omer-Pacha n'avait pas encore attaqué Kutais et avait porté son quartier-général à Redout-Kalé.

« L'armée d'opération des Turcs compte quarante mille hommes, mais le service des transports est difficile à cause de la saison. La neige couvre les plateaux de l'Arménie.

« La division égyptienne n'était pas encore arrivée à Batoum.

« La division de secours, partie d'Erzeroum pour Kars n'a pas pu avancer. Aussi, assure-t-on que tous les chevaux qui se trouvaient dans la ville de Kars, ont été mangés. L'*Impartial de Smyrne*, faisant allusion à ces faits, avoue de graves appréhensions sur le sort de Kars, dont la capitulation est présumée, si elle n'est pas encore officiellement connue.

Saint-Petersbourg, dimanche 16. — « La ville de Kars s'est rendue au général Mouravieff, le 28 novembre.

« Wassif-Pacha, d'autres pachas turcs et le général Williams, ainsi que toute la garnison, sont prisonniers de guerre. »

Vienne, samedi soir. — « La souscription aux actions de la Banque du commerce et de l'industrie qui vient d'être close, s'élève à près de 550 millions.

Marseille, samedi soir 15 décembre. — Le paquebot des Messageries impériales, le *Thabor*, vient d'arriver, apportant des nouvelles de Constantinople du 6 décembre. On assure que Reschid-Pacha a regagné de l'influence à Constantinople.

Sa Hautesse le Sultan a reçu le contre-amiral anglais Stewart.

Le capitaine de vaisseau français Maussion-de-Candé a été nommé directeur du port de Kamiesch.

Les nouvelles de Crimées portent que la neige continue à tomber. Il se confirme qu'au printemps prochain, l'armée anglaise d'Orient comprendra six divisions, et sera partagée en deux corps d'armée qui seront placés sous le commandement des généraux Campbell et Eyre. — Lejolivet.

Madrid, vendredi 14 décembre. — Des capitalistes français offrent de construire 2,500 kilomètres de chemin de fer, en prenant pour garantie des biens nationaux.

Les députés démocrates doivent interpellé demain le général O'Donnell.

Les débats sur la Constitution continuent. — Havas.

quelques grains d'une poussière humide et sanglante ! Voilà tout ce qui reste de mon frère qui était plus jeune que moi et qui devait me survivre.

— Il est mort les armes à la main, dit M. Henri de Castres, et si le Premier-Consul m'accorde une lieutenance et que la France ait des ennemis, le même sort m'attend peut-être.

— Eloignons un semblable augure, Henri. Quant à la lieutenance, vous l'avez, mon fils, le Premier-Consul vous a nommé lieutenant dans la garde consulaire.

Le nouvel officier fit éclater sa joie et manifesta le désir de retourner sur-le-champ en France : il voulait prendre possession de son grade et commencer son service.

— Vous avez dû, Henri, continua le Marquis, me trouver bien singulier quand je vous ai parlé divorce?... vous savez que cette loi nouvelle est tout-à-fait contraire à mes principes.

— C'est vrai, mon père, dit M. Henri de Castres avec un air étonné.

— C'est que, poursuivit le père, je n'ai pas expliqué toute ma pensée.

Le jeune homme voyait les figures joyeuses de mistress Parker et de son fils devenir sérieuses; Marie, assise auprès de la cassette et la tête appuyée sur sa main, baissait les yeux. Tout le monde était triste. Le marquis qui aurait dû, selon lui, trouver des paroles de blâme pour un mariage qu'il ne pouvait pas approuver, le marquis le regardait avec un mélange de tristesse et de sensibilité, qui, dans un tel moment, n'était pas naturel.

— Il y a des divorces forcés, dit le marquis.

— Encore? révérité fils.

— Celui qui unit, mon fils, peut seul délier, et quelquefois celui-là même tranche des liens à peine formés.

— Mon cousin, dit Marie avec des larmes dans la voix, quand on ne trouve pas ici-bas ce qu'on aime, il faut lever les yeux en haut.

— Le courage, mon cher Henri, ajouta M. Parker, ne consiste pas à braver le danger, mais à savoir supporter le malheur.

— Parlez donc, mon père, parlez donc! s'écria le malheureux jeune homme.

— Votre femme est morte, mon fils.

M. Henri prit la main de Marie, celle de M. Parker, et il les unit :

— Soyez plus heureux que moi, leur dit-il.

Et il s'évanouit.

#### XVI. — LE TABLEAU DE MURILLO.

L'usage constant des Anglais riches est de monter en chaise de poste après avoir reçu la bénédiction nuptiale, et de passer ce qu'on nomme la lune de miel sur les grands chemins. M. Parker et Marie ne se conformèrent pas tout-à-fait à cette habitude britannique; néanmoins, une fois M. le marquis de Castres et son fils partis pour la France, la famille Parker tout entière quitta Londres et alla habiter pendant quelques mois Midway-Hall, une des plus belles propriétés du comté de Sussex, qui appartenait à M. Parker.

Le lieutenant ne pouvait s'empêcher de songer à Blackheath, dont le sort l'inquiétait malgré lui. Qu'était-il devenu? Était-il tombé entre les mains des constables, et s'appréta-t-il, dans la prison de Newgate, à faire sa dernière apparition à ce Tyburn qu'il redoutait tant? Quel était le sort de cette douce mistress Susannah, qui aurait mérité d'être liée avec un homme moins redoutable et moins vicieux que le capitaine? Et, enfin, où s'était enfui le sylphe du capitaine? Voltigeait-il par-des-

sus les nuages, ou bien se cachait-il dans les profondeurs de la terre? Il semblait toujours à M. Parker que la gypsie miss Helen allait se présenter inopinément à lui. Elle devait être cachée derrière quelques arbres ou sous quelque bruyère.

Le lieutenant cessa cependant peu à peu de penser à ces singuliers personnages, avec lesquels les chances d'une aventure assez extraordinaire l'avaient mis en rapport. Il négligea même d'aller au bureau de police de Bow-Street, où il aurait trouvé quelques renseignements, où M. Meadows, du moins, aurait pu l'instruire. Le dégoût que lui inspirait le policeman l'emporta sur l'espoir d'intérêt qu'il portait à ses complices, et il fit les préparatifs d'un voyage en France, où l'appelaient les intérêts de sa femme et sa propre curiosité. Nous avons dit, en effet, que M<sup>lle</sup> de Castres, maintenant mistress Parker, possédait quelques biens dans la Brie. Le lieutenant voulait s'en défaire. Il prévoyait que la paix entre la France et l'Angleterre ne serait pas de longue durée, et il trouvait au moins inutile de conserver des propriétés, si peu importantes qu'elles fussent, dans un pays contre lequel il pouvait prendre les armes d'un jour à l'autre.

M. Parker fut étonné, non pas précisément de la beauté de Paris, mais de la gaieté de ses habitants. On le reçut partout avec cette grâce polie et aisée qui distinguait alors la capitale de la France.

M. Parker était un jour à pied dans la rue Saint-Honoré; il avait sa femme sous le bras; un fiacre vint à passer, et il entendit ces mots sortir du véhicule :

— Ah! voilà le lieutenant Parker!

— Taisez-vous, petit lutin, répondit une voix d'homme, et baissez votre voile.

(La suite au prochain numéro.)

Madrid, samedi 15 décembre. — Les débats sur la Constitution ont été terminés hier.

Les demandes d'interpellation des démocrates contre le général O'Donnell ont été repoussées.

Les négociations relatives aux propositions du *Credit mobilier* continuent. On parle de l'établissement d'une succursale à Madrid. — Havas.

#### FAITS DIVERS.

La commission internationale pour le persement de l'isthme de Suez, partie de Marseille le 8 novembre, est arrivée à Alexandrie le 18, et passant trois jours dans cette ville où M. de Negrelli, l'ingénieur autrichien, venait de la précéder, elle a fait des excursions à l'ouest et à l'est, au fort du Marabout et à Ramlé, pour étudier la nature des roches et celle des sables qui s'étendent sur toute la côte jusqu'aux embouchures du Nil. Le 23, elle était accueillie avec cordialité par son altesse le Vice-Roi d'Egypte, au camp du barage, appelé Saïdich. Consultée par lui sur divers travaux qu'il exécute et qu'il médite pour la canalisation intérieure du pays, elle doit se rendre d'abord dans la Haute-Egypte et remonter jusqu'à la première cataracte. Elle descendra ensuite au Caire pour se transporter à Suez et se livrer à l'exploration scientifique de l'Isthme jusqu'à Peluse, où le canal doit déboucher. — Havas.

Il est beaucoup question à Paris, dans le monde artistique, d'une découverte importante due à une femme, M<sup>me</sup> Rouvier-Paillar. Il s'agit d'un procédé au moyen duquel l'ivoire liquéfié est employé à prendre l'empreinte de bas-reliefs et de sculptures de la plus grande dimension. Réduit en pâte, l'ivoire est coulé dans le creux sans aucune pression, et lorsqu'il est revenu à l'état solide, il rend le modèle avec une parfaite exactitude dans ses détails les plus délicats. Lorsqu'on n'a pas connaissance de ce procédé, on demeure confondu en voyant des bas-reliefs d'un mètre de hauteur en ivoire d'un seul morceau. Les boiseries sculptées du cœur de Notre-Dame de Paris viennent d'être reproduites par ce nouveau moyen plastique. (*Union de l'Ouest.*)

Nous lisons dans le *Courrier de la Montagne* (Pontarlier) :

« Depuis nombre d'hivers, nous n'avons vu une tourmente semblable à celle qui a signalé le cours de cette semaine. Moins impétueuse peut-être que ses précédentes, celle-ci a été en compensation d'une durée inouïe. C'est mercredi, dans la matinée, que le temps s'est monté; toute la journée et la nuit suivante, il n'a cessé de venter et de neiger, et jeudi soir la tourmente n'était encore qu'à son paroxysme; par prudence on a dû sonner la cloche d'alarme, pour diriger les voyageurs égarés; le mauvais temps a continué avec la même intensité pendant la nuit suivante. Aussi, nous sommes maintenant encombrés d'une couche de neige telle, qu'elle s'élève à près de 200 mètres en certains endroits, et principalement aux abords des montagnes, et que tous les moyens de communication sont momentanément interrompus.

Heureusement, les fortes gelées des jours précédents ayant placé les semences dans de bonnes conditions, cette masse de neige qui les couvre actuellement ne peut que leur être propice. »

— An moment où la maladie de la vigne et plusieurs mauvaises récoltes ont donné aux vins une valeur qui les rend presque inabordable, le *Journal d'agriculture pratique* publie un historique très-intéressant des différentes boissons composées par les hommes, depuis l'époque la plus reculée.

Vers 1407, on vendait à Paris, un breuvage destiné à suppléer l'usage du cidre et du vin. Nous croyons cependant que les poètes du temps abusaient un peu du privilège de leur état, quand ils disaient :

Avec des fruits sauvages,  
Réchauffés du feu du levain,  
Paris savoure des breuvages  
Qui semblent imiter le vin.

On fait encore des breuvages « qui s'embent imiter le vin. » Le *Journal d'agriculture pratique* publie des recettes qui donnent d'excellentes boissons. On peut imiter le vin, mais on ne le remplacera pas.

— Le *Journal d'agriculture pratique* a publié, avant tous les journaux, les longues listes des récompenses accordées par les jurys de l'Exposition universelle à l'agriculture ou aux industries qui s'y rattachent. Ce journal vient de commencer la publication *in extenso* des rapports officiels, faits à chaque jury, sur les machines ou produits agricoles de l'Exposition. Le rapport de M. le comte de Kergerlay sur les produits agricoles ouvre une série d'articles qui intéresseront au plus haut point les exposants et les personnes qui désirent avoir une opinion exacte et raisonnée sur les choses agricoles de l'Exposition universelle.

#### DERNIÈRES NOUVELLES.

Londres, lundi 17 décembre. — « Le *Morning-Post* sait de source authentique que le comte Esterhazy a quitté Vienne, hier, pour se rendre à Saint-Petersbourg, porteur de dépêches contenant les propositions de paix suivantes :

« Exclusion de tous les bâtiments de guerre, de la mer Noire, démantèlement des places fortes situées sur les côtes de cette même mer; renonciation de la Russie au protectorat des Principautés, ainsi qu'à tous les anciens droits d'intervention dans les Etats du Sultan; cession de la partie de la Bessarabie sur laquelle se trouvent les bouches du Danube. »

« Jamais, ajoute le *Morning-Post*, document ne fut plus clair et plus net. On n'admettra pas de réponse évasive. On prétend que l'Autriche, dans le cas où son ultimatum serait repoussé, rappellerait son ambassadeur de St-Petersbourg. En tout cas on peut compter sur la réception d'une réponse d'ici à trois semaines. »

Vienne, lundi 17 décembre. — « Le comte Esterhazy est parti, hier soir, pour Saint-Petersbourg, avec ordre de revenir immédiatement, dans le cas où les propositions dont il est porteur ne seraient pas acceptées par le gouvernement russe. » — Havas.

— Toutes les lettres de Varsovie s'accordent à dire que l'état du prince Paskiewitch est désespéré. Ledocteur Schoulem, qui s'était rendu auprès de lui, est revenu à Berlin avec la conviction que l'on devait s'attendre prochainement à la mort du gouverneur de la Pologne. — Havas.

#### CHRONIQUE LOCALE.

Voici encore des noms de ceux de nos concitoyens qui ont été récompensés à l'Exposition :

Dans la 14<sup>e</sup> classe. — *Des constructions civiles*, — M. Dufour et C<sup>o</sup>, au Pont-Fouchard, près Saumur, a obtenu une mention honorable.

Dans la 22<sup>e</sup> classe. — *Industrie des lins et des chauvres*, — la Maison centrale de Fontevault, une mention honorable.

La loterie de Saint-Vincent-de-Paul a été tirée hier soir. — Nous indiquerons jeudi prochain les numéros sortis. P. GODET.

L'année dernière, en annonçant l'*Almanach de Napoléon* de 1833, nous disions qu'il pouvait être considéré comme le *premier bulletin* de l'armée d'Orient; cette dénomination lui a fait obtenir un succès considérable; nous lui maintiendrons ce titre, qu'il a si bien justifié, en annonçant que le deuxième bulletin de l'armée d'Orient vient de paraître, c'est-à-dire l'*Almanach de Napoléon* pour 1836. Le premier bulletin contenait Eupatoria et l'Alma; le second contient Inkermann, Balaclava, le Mamelon-Vert et Sébastopol; que sera le troisième ?

M. MÉRIGOT, chirurgien-dentiste à Angers, sera à Saumur, hôtel de Londres, le 20, le 21 et le 22 de ce mois. (682)

#### TAXE DU PAIN du 16 Décembre.

Première qualité.  
Les cinq hectogrammes..... 27 c. 08 m.  
Seconde qualité.  
Les cinq hectogrammes..... 24 c. 58 m.  
Troisième qualité.  
Les cinq hectogrammes..... 22 c. 08 m.

#### Marché de Saumur du 15 Décembre.

Froment (hec. de 77 k.) 55 50	Graine de luzerne. 60 —
2 <sup>e</sup> qualité, de 74 k. 52 —	— de colza . . . —
Seigle . . . . . 23 —	— de lin . . . 34 —
Orge . . . . . 16 —	Amandes en coques (l'hectolitre) . . . —
Avoine (entrée) . . . 40 —	— cassées (30 k) 80 —
Fèves . . . . . 17 60	Vin rouge des Cot., compris le fût, 1 <sup>er</sup> choix 1834. 120 —
Pois blancs . . . . . 24 —	— 2 <sup>e</sup> — . . . 100 —
— rouges . . . . . 24 —	— 3 <sup>e</sup> — . . . 90 —
— verts . . . . . —	— de Chinon. . 110 —
Cire jaune (30 kil) . 160 —	— de Bourgueil . 140 —
Huile de noix ordin. 80 —	Vin blanc des Cot., 1 <sup>re</sup> qualité 1834 100 —
— de chenevis. . 63 —	— 2 <sup>e</sup> — . . . 80 —
— de lin. . . . . 63 —	— 3 <sup>e</sup> — . . . 70 —
Paille hors barrière. 47 —	
Foin 1835. id 75 —	
Luzerne. . . . . 70 —	
Graine de trèfle. . . 75 —	

#### BOURSE DU 15 DÉCEMBRE.

5 p. 0/0 hausse 10 cent. — Fermé à 64 60.  
4 1/2 p. 0/0 hausse 53 cent. — Fermé à 91 50.

#### BOURSE DU 17 DÉCEMBRE.

5 p. 0/0 baisse 63 cent. — Fermé à 64 50.  
4 1/2 p. 0/0 baisse 46 cent. — Fermé à 91 15.

P. GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M<sup>e</sup> CHASLE, notaire à Saumur.

#### ADJUDICATION

Le dimanche 23 décembre 1855, à midi,

En l'étude de M<sup>e</sup> CHASLE, notaire à Saumur,

#### DES BIENS,

Ci-après désignés, savoir :

Commune de Distré,

1<sup>er</sup> Lot. Une maison, située à Chétigné, plusieurs chambres, greniers, écuries, grange, hangar, pressoir, cave, cour et jardin, entouré de murs;

2<sup>e</sup> Lot. 22 ares de vigne, aux Carreaux, joignant M. de Wall, et autres;

3<sup>e</sup> Lot. — 11 ares de terre, au chemin de Presle, commune de Rou;

4<sup>e</sup> Lot. Et 16 ares 50 centiares de bois, aux Mollets.

S'adresser : 1<sup>o</sup> au sieur Jean ROBI-NEAU, qui exploite les biens;

2<sup>o</sup> A M. Alexandre FOURNIER, propriétaire, à Distré;

3<sup>o</sup> A M. GUIBERT, de Fosse; 4<sup>o</sup> Et audit M<sup>e</sup> CHASLE, notaire à Saumur. (695)

Etude de M<sup>e</sup> Armand SIMON, huissier-audencier à Saumur, successeur de M. MIGNON.

#### VENTE MOBILIÈRE

Par autorité de justice.

Le dimanche 23 décembre 1855, à midi, et jours suivants, s'il y a lieu, au domicile du sieur DUPERRAY, marchand de porcs et aubergiste au bourg d'Altonnes, il sera procédé, par le ministère de M<sup>e</sup> SIMON, à la vente aux enchères et au comptant de divers objets mobiliers, consistant en :

Quatre lits complets, armoire, buffets, commodes, coffres, linge de toutes sortes, ustensiles d'aubergiste et de ménage, fûtaillies vides, tables ordinaires, tables longues pour débit de vin aux assemblées, grande quantité de copeaux, une grosse truie pleine, un mouton et une grande quantité d'autres objets.

On paiera comptant. (696)

#### A VENDRE

PAR ADJUDICATION

Le Mardi 18 décembre 1855, à midi,

En l'étude de M<sup>e</sup> CHASLE, notaire à Saumur,

EN TOTALITÉ OU EN PLUSIEURS LOTS,

#### 1<sup>o</sup> UNE MAISON,

Sise à Saumur, rues Cendrrière, Bizard et des Vieilles-Messageries,

#### 2<sup>o</sup> ET UN JARDIN,

Situé au nord de ladite maison, contenant environ 2 ares.

Toutes facilités seront accordées pour le paiement.

On pourra traiter de gré à gré avant l'adjudication.

S'adresser à M. Victor MORIN, négociant à Saumur, quai de Limoges; Et audit M<sup>e</sup> CHASLE, notaire, place de la Bilange. (593)

#### A LOUER

Pour la St-Jean prochaine,

Une MAISON et des MAGASINS, Occupés par M. Besnard, charpentier, Rue de la Visitation.

S'adresser à M. GRANRY, sur les Ponts. (680)

Etude de M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire à Saumur.

#### ADJUDICATION

Le dimanche 23 décembre 1855, à midi,

En la maison du Petit-Lernay, commune d'Antoigné, Par le ministère de M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire à Saumur,

#### DE LA PROPRIÉTÉ

#### DU PETIT-LERNAY,

Communes d'Antoigné, de Saint-Martin-de-Sanzay et de Montreuil-Bellay,

A 3 kilomètres de Montreuil, et 500 mètres de la grande route,

Consistant en une jolie maison de maître, belles servitudes; le tout nouvellement construit, et 35 hectares de bonnes terres propres à toutes cultures.

La moitié des terres joint la maison, l'autre moitié est morcelée dans un rayon de 1 kilomètre.

On vendra pour la totalité ou par lots séparés, au gré des acquéreurs.

Très-grandes facilités pour les paiements.

S'adresser audit notaire. (684)

Etude de M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire  
à Saumur.

**A VENDRE**

OU A LOUER

UNE MAISON,

A Saumur, rue Royale,

Présentement occupée par M. Leffet-Guillemet, peintre.

S'adresser audit notaire. (577)

Etude de M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire  
à Saumur.

**A VENDRE**

OU A LOUER

MAISON NEUVE,

Rue de la Basse-Île, appartenant à  
M. Ossant.

S'adresser audit notaire. (589)

M. GRÉARD quitte son magasin de  
la rue Saint-Jean pour agrandissement  
de commerce en cette ville. (622)

**SIMON, CORDONNIER,**

Place de la Bilange,

A l'honneur de prévenir qu'il arrive de Paris avec un assortiment complet de **CHAUSSURES** pour Dames et Enfants, à des prix très-modérés. (670)

On désire un APPRENTI GANTIER.  
S'adresser à M. BLANCHET, gantier,  
place de la Bilange. (566)

**POMMADE DES CHATELAINES**

OU L'HYGIÈNE DU MOYEN-ÂGE.

Cette pommade est composée de plantes hygiéniques à base tonique. Découvert dans un manuscrit par CHALMIN, ce remède infaillible était employé par nos belles châtelaines du moyen-âge, pour conserver, jusqu'à l'âge le plus avancé, leurs cheveux d'une beauté remarquable. — Ce produit active avec vigueur la crue des cheveux, leur donne du brillant, de la souplesse, et les empêche de blanchir en s'en servant journellement.

Composée par CHALMIN, à Rouen, rue de l'Hôpital, 40. — Dépôt à Saumur, chez M. Eugène Pissor, et chez M. BALZEAU, parfumeurs, rue St-Jean. — PRIX DU POT : 3 FR. (286)

**M. LE D<sup>r</sup> JULES NÉRAND,**

Médecin de S. A. R. le prince Adalbert de Prusse, recommande la Revalescière du Barry comme une farine précieuse, agissant avec grand succès contre toutes les maladies qui proviennent d'une mauvaise digestion; il en a obtenu des résultats qui ont dépassé ses plus grandes espérances.

Si un médecin de la renommée de M. Jules Nérand recommande ouvertement la Revalescière du Barry, il faut bien qu'on y ait confiance; certes, une personne si haut placée dans l'estime publique n'appuierait pas de son nom le mensonge, ni de son autorité le charlatanisme. (Echo universel de la Haye.)

La Revalescière est la farine d'une plante tropicale très-salubre, très-nourrissante et d'un goût agréable; on peut la préparer de différentes manières pour déjeuner, lunch, dîner et souper. Les résultats qu'elle produit dans presque toutes les maladies sont vraiment étonnants. Les gens indisposés et faibles n'ont qu'à en faire leur déjeuner, cela suffira pour leur rendre une bonne santé et l'appétit.

On l'achète en boîtes de ferblanc de toutes grandeurs, de 2 fr. jusqu'à 32 fr.; une cuillerée fait un repas qui ne coûte guère plus de 4 à 5 sous. Dépôts à Paris et dans toutes les villes de France. — Dépôt général, H. KERCKHOFF, 32, rue Hauteville.

A Saumur, dépôt chez MM. DAMICOURT, pharm.; à Angers, Charles MENIÈRE, place du Pilon; à Tours, MM. DUGENET-BONNEBAULT, 11, rue Royale; V<sup>or</sup> SUEZ, ROCHE fils, rue de la Seillerie, 35. (697)

COMPTOIR VINICOLE ET COLONIAL DE LA GIRONDE

**CHOCOLAT DE L'INFANTE**

FABRIQUE DE CHOCOLATS ESPAGNOLS

B. DELPUGET et SAZIAS jeune, propriétaires-gérants à Bordeaux.

Ce Chocolat se trouve seulement à Saumur, chez MM. MORIN et MAILLET, négociants-épiciers, rue Beaurepaire, inutile de le demander ailleurs à Saumur; l'excellence de ce produit dispense de tout éloge et de toutes réclames. (694)

**PILULES DE VALLET.**

Approuvées par l'Académie impériale de médecine.

Les médecins les ont adoptées depuis plus de quinze ans, pour guérir les pâles couleurs, les pertes blanches, et pour fortifier les tempéraments faibles et lymphatiques.

AVIS. — Les tribunaux ont condamné l'usurpation qui avait été faite par quelques personnes, de mon nom de Vallet pour vendre les pilules ferrugineuses dont je suis l'inventeur, et que je prépare moi-même par des procédés qui me sont propres.

En donnant cet avis, mon but est de garantir le public contre les contrefaçons et les imitations qui pourraient encore exister en France et à l'étranger.

Tout consommateur devra donc s'assurer que les flacons sont scellés de mon cachet, et que l'étiquette porte ma signature: VALLET.

Une instruction est jointe à chaque flacon. — Dépôts à Paris, rue Caumartin, 43; à Angers, chez M. MENIÈRE, ph.; Beaufort, Moussu, ph.; Châlons-sur-Loire, Guy, ph.; Châteauneuf-sur-Sarthe; Hossard, ph.; Cholet, BONTEMPS, ph.; Saumur, BRIÈRE, ph.; Saint-Florent-le-Vieil, MAUSSON, ph.; Doué-la-Fontaine, PELTIER, ph. (26)

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,  
La MAISON occupée par M<sup>me</sup> GRÉARD,  
rue Saint-Jean.  
S'adresser à M. GALLEAU fils.

A LOUER

OU A VENDRE

UNE MAISON

Rue Cendrière,

Occupée par M<sup>me</sup> veuve Peltier.

S'adresser à M. FAUGÈRE. (718)

**AUX PERSONNES STUDIOUSES**

La Librairie GODFROY, Grand'rue, près St-Pierre, à Saumur, vient encore d'accroître son Cabinet de lecture d'un grand nombre de bons Ouvrages en Mémoires, Voyages, Histoires et Romans de mœurs.

Abonnement pour un mois, 1 fr. 50; pour six mois, 6 fr., soit pour la ville soit pour la campagne.

**ÉTRENNES**

Cette Librairie a aussi fait de grandes acquisitions d'Articles de jour de l'An, qu'elle vendra à des prix très-modérés. Il y aura exposition de ces articles depuis le 25 décembre jusqu'au 3 janvier. — Elle donnera une prime à ses acheteurs.

**PIERRE DIVINE DE SAMPSO.**

Guérit en 3 jours maladies rebelles au copahu, cubèbe et nitrate d'argent. — Le flacon : 4 francs.

Dépôt : pharmacie GUICHARD, rue Saint-Jean, 12. (270)

Saumur, P. GODET, imprimeur.

AU PEUPLE — ÉTRENNES NAPOLÉONIENNES — A L'ARMÉE

50 centimes

**ALMANACH**

DE

**NAPOLÉON**

Pour 1856 (8<sup>e</sup> année)

Année 1856

ARTICLES :

**Calendrier napoléonien.** A chaque jour une bataille ou un événement remarquable de la vie des deux empereurs.

**Calendrier ordinaire.** Observations astronomiques, etc.

**Maison de S. M. l'Empereur.**

**Famille Bonaparte** (Membre de la).

**Guerre d'Orient.** — L'Alma. — Balaclava. — Inkermann. — La Tchernaiâ. — Malakoff. — SÉBASTOPOL.

**Exposition universelle.** Industrie et Beaux-Arts.

**L'Empereur à Londres et la reine d'Angleterre à Paris**

**Souvenirs d'un zouave blessé** devant Sébastopol.

**Événements remarquables** de l'année 1855.



GRAVURES :

**Théâtre de la guerre** à vol d'oiseau. Gravure double.

**Bataille de Balaclava.** Gravure double.

**Prise du Mamelon Vert.** Gravure double.

**Prise de Sébastopol.** Gravure double. Frontispice.

**Exposition universelle.** 4 gravures.

**La reine d'Angleterre.** 3 gravures.

**Album napoléonien.** 12 gravures.

**Gravures diverses.**

Un joli volume de 128 pages, orné de 26 gravures et portraits

PRIX : 50 CENTIMES.

En cette ville, chez M. GAULTIER, libraire; dans les localités sans libraire auprès des colporteurs, et à Paris chez HOUSSIAUX, rue du Jardin, 5.

Autre Almanach en vente : **Almanach musical.** 5<sup>e</sup> année. Ephémérides musicales, biographies, histoire musicale de l'année, anecdotes, NOUVEAUX MORCEAUX DE MUSIQUE POUR CHANT ET DANSE, GRAVURES ET PORTRAITS, petit album in-8<sup>o</sup> doré sur tranche : 50 c.

Fu pour légalisation de la signature ci-contre.  
En mairie de Saumur, le

Certifié par l'imprimeur soussigné,